

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN
N°6830**

Le Port autonome de Strasbourg et la société TREDI, société par actions simplifiées au capital de 15 000 172,50 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourg-en-Bresse sous le n° B 338 185 762, dont le siège social est situé Allée des Pins Parc Industriel de la Plaine de l'Ain à Saint-Vulbas (01 150), ont conclu un avenant n° 1 au contrat d'occupation rép. n° 5702 du 22 janvier 2007 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 21 420 m² situé 74 quai Jacoutot à Strasbourg portant :

- prorogation dudit contrat pour une durée de 20 ans, à compter du 1^{er} janvier 2025, soit jusqu'au 31 décembre 2044.
- autorisation de sous-location en vue de raccorder les installations de la société TREDI, productrice de la chaleur fatale, au réseau de chaleur R-PAS pour la durée du contrat.

Conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, la conclusion de cet avenant a été précédée des mesures de publicité préalables, sous la forme d'une publication sur le site internet du Port autonome de Strasbourg (www.strasbourg.port.fr) du 6 juillet au 17 août 2023.

A l'issue de la procédure de publicité, la société TREDI est la seule à avoir présenté sa candidature.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Direction de la Valorisation

Tél : 03.88.21.78.01

e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.